



# Commission Nationale des Jeunes Sapeurs-Pompiers

---

## Recueil de conseils pour l'engagement d'équipes de JSP dans une mission de soutien et d'appui aux populations

# Éditorial du Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

Mesdames, Messieurs, chers sapeurs-pompiers de France,

Comme chacune et chacun d'entre vous le savent, la solidarité n'est pas un vain mot dans notre communauté. Cette valeur, véritable clé de voute de notre engagement mais surtout dans nos actions quotidiennes, résonne en écho de chaque botte qui touche le sol, de chaque casque que l'on enfile ou encore de chaque gyrophare qui nous plonge dans ce défi contre le temps. Tout au long de l'année, à l'épreuve de tous les dangers, qu'ils soient connus ou inconnus, nous pouvons être fiers de reconnaître que rien n'arrête la solidarité dans le réseau des sapeurs-pompiers.

Cette solidarité est en passe de s'étendre de manière intergénérationnelle entre les pompiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain. En effet, nos anciens, à travers les équipes de soutien et d'appui, insufflées par nos unions départementales, ont posé le premier maillon de cette passerelle intergénérationnelle. La fédération nationale des sapeurs-pompiers, grâce à la qualité et le dévouement de sa commission JSP, souhaite diffuser dans nos départements le deuxième maillon essentiel de passerelle d'entre les âges.

Ainsi ce recueil de conseils pour l'engagement d'équipes JSP dans une mission de soutien et d'appui aux populations, permettra de recenser les bonnes pratiques observées sur le terrain pour permettre, aux jeunes sapeurs-pompiers de contribuer à des missions d'appui et de soutien à l'image de leurs aînés. L'implication de notre jeunesse au cœur des défis de demain, profitant de l'expérience de nos aînés comme de l'encadrement de nos actifs est un véritable modèle intergénérationnel d'altruisme et d'engagement au cœur de l'ADN des sapeurs-pompiers de France.

Je souhaite que ce recueil puisse essaimer un maximum de nouvelles équipes d'appui à travers l'ensemble de nos territoires en plus d'inspirer de nouvelles vocations et de savoir-faire qui bâtiront le sapeur-pompier de demain.

Je vous souhaite une excellente et productive lecture.

Vous renouvelant mon profond engagement à vos côtés.

Grégory Allione  
Président de la FNSPF et de l'ODP

## Préambule

*Ce guide a pour objectif de permettre la préparation d'un engagement d'équipes de jeunes sapeurs - pompiers sur des **missions de soutien et d'appui aux populations**. Il est important de rappeler que les JSP n'ont pas vocation à réaliser des missions opérationnelles et qu'ils ne se substituent pas aux missions des services départementaux d'incendie et de secours. Les **missions de soutien et d'appui aux populations** s'effectuent uniquement dans une phase de retour « à la normale » suite à des événements climatiques.*

Ce guide s'inspire des retours d'expérience lors des actions menées dans la région Sud Méditerranée et plus particulièrement lors des inondations qui ont touchés le département de l'Aude en octobre 2018.

Sur cette action plus de 800 jeunes sapeurs pompiers issus principalement des régions fédérales de Sud Méditerranée et Aquitaine Limousin se sont relayés pendant une dizaine de jours consécutifs afin de venir en aide à la population sinistrée (nettoyage, rues, maisons,...)

Ainsi, au regard des différentes situations, le guide a seulement vocation à présenter les éléments importants et les questions essentielles à appréhender lors d'un engagement d'une équipe de JSP dans une mission de soutien et d'appui.

Afin de pouvoir tenir compte des enjeux, des circonstances, des besoins ou des ressources, une adaptation locale est essentielle pour la réussite d'un tel projet : il laisse donc aux UDSP et ADJSP la pleine maîtrise de leurs décisions dans les modalités et conditions à convenir.

Dans ce contexte, ce guide propose une organisation incluant toutes les étapes de l'engagement, de la phase de préparation à la fin de mission.

#### *Précisions :*

- *L'engagement des JSP et des encadrants est entièrement bénévole et entre pleinement dans la formation du jeune sapeur pompier sur la partie engagement citoyen ;*
- *Les JSP et leur encadrement doivent obligatoirement être affiliés à l'UDSP/ADJSP et à la FNSPF ;*
- *Des membres des sections réservistes d'anciens sapeurs - pompiers peuvent être associés à la mission afin d'assurer un soutien logistique.*



## I- Les étapes

- Hors situation de crise
- Phase 1 : Décision d'engagement
- Phase 2 : Mise en alerte
- Phase 3 : Engagement
- Phase 4 : Après l'engagement

Hors situation de crise	
Questions à se poser	Les JSP et leur encadrement sont-ils à jour de leurs vaccinations ? Les parents autorisent - ils ce type d'activité ? L'assurance de l'UD ou de l'ADJSP couvre t'elle ce type d'activité (automobile, responsabilité civile, santé et prévoyance) ? Qu'en est-il du droit à l'image pour les membres des sections de JSP ? Tous les membres des sections de JSP sont-ils bien adhérents au réseau fédéral ? Quelles sont les personnes ressources en cas d'engagement ? Quelles sont les ressources matérielles en cas d'engagement ?

Phase 1 – Décision d'engagement d'équipes de jeunes sapeurs pompiers	
Qui propose ?	FNSPF / PUR / PUD / DDJSP / DRJSP
A qui on propose ?	DOS/COS et DDSIS/PUD
Qui valide sur le terrain ?	DOS/COS et PUD
Qui prend la décision d'engager ?	PUD / PUR en concertation avec le DDJSP /DRJSP sous réserve de la validation du DOS/COS, DSIS /PUD
Pourquoi ?	Phase de retour à la normale, soutien aux populations sinistrées
Quand ?	Avant le début de la phase de retour à la normale, en fin d'évènement.
Comment ?	Courriers électroniques
Questions à se poser	Le projet est-il en adéquation et en cohérence avec la formation des JSP ? Y a -t-il un risque sanitaire pour les JSP et leurs encadrants ? Y a t-il des risques en terme de sécurité (animaux en errance....) pour les JSP et leurs encadrants ?
Décision →	Favorable ou défavorable

## Phase 2 – Mise en alerte

Qui ?	DDJSP en concertation avec le DDJSP /DRJSP
Quand ?	Dés validation PUD / PUR président ADJSP
Comment ?	Rédiger une note de circonstance et PATRACDR (Exemple en annexe)
Quoi, combien ? <i>Liste non exhaustive de questions à se poser et critères à prendre en compte.</i>	<p>Durée totale de la mission ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 2 journées maxi ou par demi journées.</li></ul> <p>Quels moyens de transport ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Privilégier VTP accompagnés de VLHR pour les reconnaissances</li><li>• Prévoir moyens de paiement carburant et autoroute</li><li>• Disposer des immatriculations des véhicules, des coordonnées des conducteurs et des personnes transportées</li></ul> <p>Nombre de participants ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre en compte la capacité d'accueil sur place,</li><li>• Prévoir 7 jeunes et 2 animateurs par VTP</li><li>• Disposer de la liste nominative de tous les participants avant le départ</li><li>• Privilégier les JSP4, éventuellement JSP3</li></ul> <p>Hébergement ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• prévoir séparation garçons et filles,</li><li>• prévoir séparation entre adultes et jeunes,</li><li>• prévoir encadrement mixte si équipes JSP mixtes,</li><li>• se renseigner sur les équipements des lieux d'hébergement en lits et en sanitaires,</li></ul> <p>Logistique ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• prévoir d'être autonome pour 12h</li><li>• implication des réserves départementales (anciens)</li></ul> <p>Tenue ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• en dotation avec possibilités de la renforcer en fonction des moyens locaux, ou spécification de l'action. (Il est important d'être vigilant sur les EPI)</li></ul> <p>Missions ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• déterminer les actions ou les tâches à réaliser</li></ul> <p>Matériels ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En fonction de l'action ou tâche à mener</li><li>• Si possible être autonome en matériel</li></ul> <p>Sites ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Définir un point de rendez-vous à proximité de la zone sinistrée</li></ul> <p>Moyens de communication ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer de tous les numéros de téléphone de l'encadrement, des responsables légaux et des JSP</li><li>• Mettre l'encadrement en réseau (Pour permettre la diffusion des informations montantes et descendantes)</li></ul> <p>Soutien sanitaire ? (en fonction de l'organisation des secours sur place)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun (Trousses de secours à disposition par véhicule) ?</li><li>• VL avec infirmier et/ou médecin ?</li></ul>

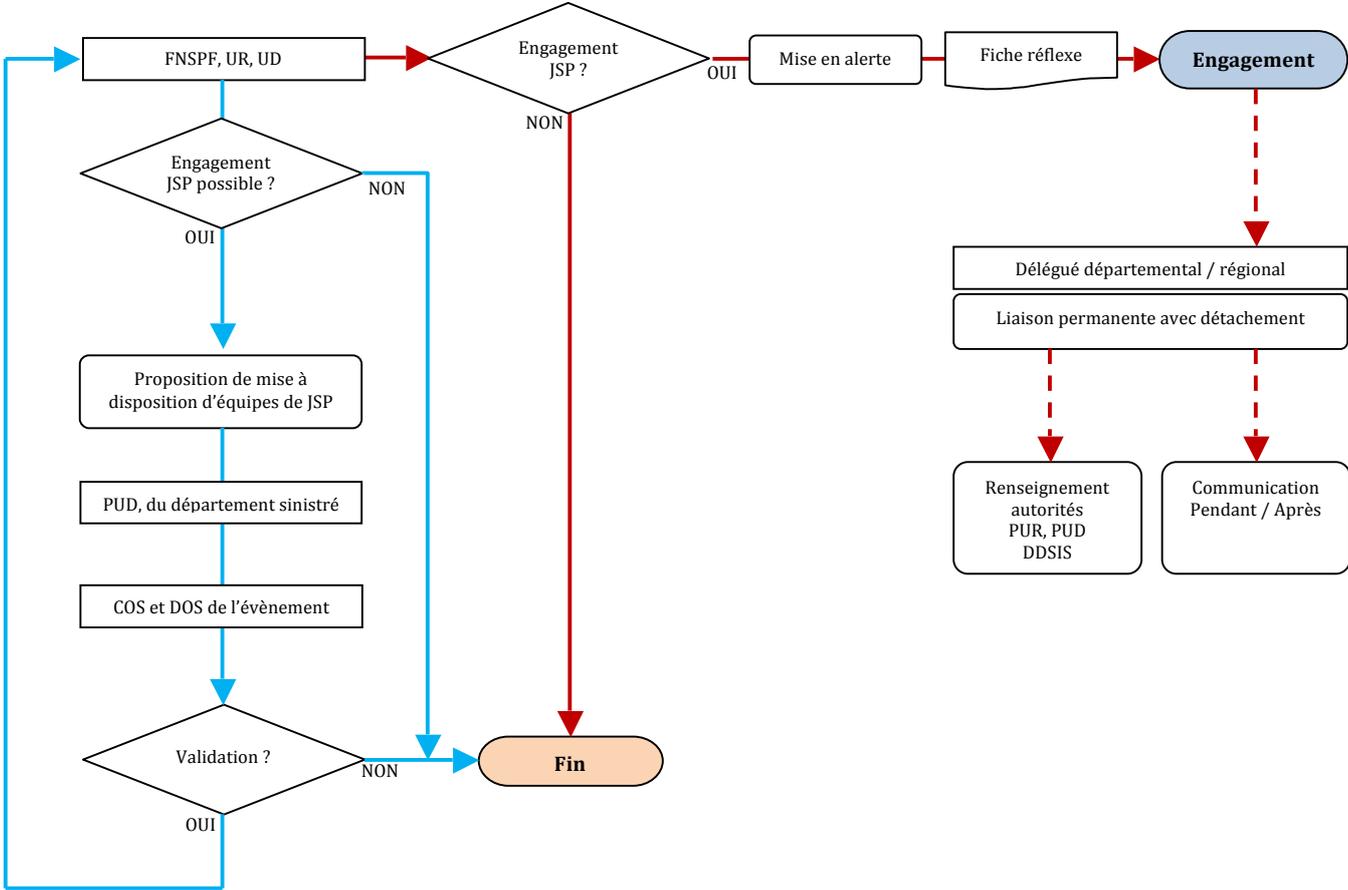
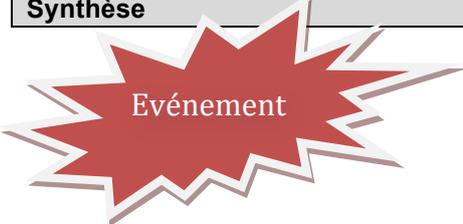
### Phase 3 – Engagement

Qui ?	Encadrement accompagnant
Etre vigilant ... <i>Liste non exhaustive.</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• à l'alternance des temps d'activité et de repos (voir fiche rappel en annexe)</li><li>• au respect des règles d'hygiène et de sécurité (voir fiche rappel en annexe)</li><li>• à la relation avec les sinistrés (filtrer les demandes et sollicitations quelquefois inadaptées aux capacités des équipes)</li><li>• à ne pas réaliser de missions du ressort des services de secours</li><li>• à rendre compte des activités et des sites de travail selon le moyen de communication choisi</li></ul>
Qui ?	Délégué départemental et/ou délégué régional
Veiller à... <i>Liste non exhaustive.</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garder un contact permanent avec le ou les détachements sur place (le responsable du détachement doit être le seul relai avec les SP, sinistrés,...)</li><li>• Ne pas laisser les JSP seuls</li><li>• S'assurer de l'existence d'une communication envers les familles</li><li>• Rendre compte de l'évolution au PUR / PUD / DDSIS</li><li>• Garder un contact permanent avec le DDJSP du département sinistré (DRJSP)</li><li>• Communiquer (Presse, services communication, outils du réseau...)</li></ul>

### Phase 4 – Après l'engagement

Qui ?	DDJSP
Communiquer et valoriser en... <i>Liste non exhaustive.</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contactant la presse</li><li>• S'appuyant sur le service communication du réseau associatif</li><li>• S'appuyant sur le service communication du SDIS</li><li>• Mettre en avant les participants dans la limite du raisonnable</li><li>• Favorisant le collectif</li></ul>





1 Réflexion / validation

2 Action

## II- Conditions d'exercice (animateurs / encadrement)

### Principe de bénévolat :

Les missions ou actions accomplies par les membres inscrits au sein de l'équipe de soutien et d'appui sont exercées à titre bénévole et volontaire, ne donnant lieu au versement d'aucune rémunération.

### Formation :

Les JSP cycle 4 devront constituer prioritairement les équipes de soutien et d'appui. Les JSP cycle 3 pourront éventuellement renforcer la composition de l'équipe.

### Visites médicales

Les JSP et encadrants devront être à jour de visite médicale.

Il convient de prendre en compte les éventuels problèmes de santé de certains JSP au regard de la spécificité de la mission ou de l'action envisagée.

### Tenue

#### **Jeunes Sapeurs Pompiers**

- casquette de couleur rouge ;
- combinaison ou l'ensemble deux pièces de manœuvre ;
- pull-over ou le sweat-shirt ou le polo ou le tee-shirt ;
- bottes de protection avec ou sans lacets ;
- gants de protection ;
- le casque de protection de type A conforme au référentiel technique « vêtement et équipement de protection pour sapeurs-pompiers » de couleur orange avec inscription « jeune sapeur-pompier » ;

La tenue est adaptée en fonction des activités et des conditions climatiques.

Prévoir le cas échéant, la possibilité de disposer de tenue de rechange.

**IMPORTANT :** prévoir des masques chirurgicaux (port 4h maximum), du gel hydroalcolique, savon, serviettes individuelles.

### **Encadrement :**

- A définir, en fonction des autorisations du SDIS.

### Qualité :

Lorsque les membres de l'équipe de soutien et d'appui participent à l'accomplissement d'une mission ou action pour le compte d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou de l'Etat, ils bénéficient du cadre juridique de « collaborateur occasionnel du service public ».

Lorsqu'ils accomplissent une mission ou action au bénéfice de l'UDSP, ils bénéficient du cadre juridique d'adhérent.

### **III- Assurances**

Dans le cadre des missions, actions ou activités effectuées par une équipe de soutien et d'appui, l'UDSP ou l'ADJSP doit contacter sa compagnie d'assurance afin de confirmer que les contrats d'assurances couvrent par des indemnisations adaptées, les risques de dommages aux biens et les risques de dommages aux personnes, qu'il s'agisse de ceux subis par les membres de l'équipe de soutien et d'appui ou ceux causés aux tiers.

⇒ Privilégier les courriers

## NOTE DE CIRCONSTANCES

### AIDE AUX SINISTRES

*Date et Lieu*

**Exemple**  
**Contenu non exhaustif.**  
**Document à adapter.**



## **Contexte**

---

- Contexte météorologique
- Contexte environnemental
- Contexte opérationnel
- Chronologie des évènements
- Cartographie
- Sollicitation

## **Objectifs**

---

- Aide aux sinistrés dans la phase post crise de retour à la normale,
- Mise en application des valeurs inculquées aux jeunes sapeurs-pompiers,
- Mise en œuvre des techniques apprises dans le cadre de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- .../ ...

## Personnels

---

Les jeunes sapeurs-pompiers sont sollicités par le biais du réseau associatif, à ce titre, les personnels participants seront obligatoirement **membres de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers** XXXXXXXXXXXX, à savoir :

- Jeunes sapeurs-pompiers,
- Animateurs,
- Aides animateurs identifiés comme tel,

Détail des personnels (*Encadrement/JSP*) :

Section	Samedi		Dimanche	
	AJSP	JSP	JSP	AJSP
UDSP Commission JSP				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
Section des JSP de...				
<b>Totaux</b>				

**Cette fiche devra s'accompagner d'une liste nominative des participants, enfant comme adultes.**

## Véhicules

---

<i>Section</i>	Samedi	Dimanche
<i>UDSP Commission JSP</i>		
<i>Section des JSP de...</i>		

Les ordres de missions seront demandés par :

La réservation des véhicule sera faite par :

Le responsable de la délégation devra s'assurer d'avoir en sa possession les documents inhérents aux véhicules (cartes grises, assurance, constat)

## Matériels

---

<i>Matériel</i>	Lieu de prise en compte	Date et heure	Contact
<i>50 raclettes</i>			
<i>2 tentes</i>			
<i>....</i>			
<i>....</i>			

## Tenue

---

Encadrement :

- Tenue SPF1 (1 pantalon SPF1, 1 veste SPF1)
- 2 polos
- Galon de poitrine
- Ceinturon
- Casquette
- Casque
- Bottes ou rangers
- Tenue de sport (survêtements, shorts, débardeurs)
- Polo
- Baskets
- Nécessaire de toilette
- Sous-vêtements et chaussettes de rechange pour 3 jours
- Cirage et brosse
- Sac de couchage ou duvet

JSP :

- Combinaison
- Galon de poitrine
- Ecusson de manche
- Ceinturon
- Casquette
- Casque
- Bottes
- Tee-shirt SP
- Tenue de sport (survêtements, shorts, débardeurs)
- Polo
- Baskets
- Nécessaire de toilette
- Sous-vêtements et chaussettes de rechange pour 3 jours
- Cirage et brosse
- Sac de couchage ou duvet

Le déplacement se fera en tenue de sport SDIS/UDSP (survêtement, polo, baskets).

## Radio

---

Téléphones portables personnels pour l'encadrement.

Section	Responsable détachement	Téléphone
UDSP Commission JSP		
Section des JSP de...		

Coordinateur terrain :

Coordinateur JSP :

## Alimentation & logistique

---

**Repas :** Les déjeuners sont pris sur place sur le chantier. Ils sont fournis par XXXXXXXXX

**Eau :** prévoir une bouteille d'eau par personne.

**Hébergement :** pas d'hébergement prévu ou hébergement prévu à XXXXXXXXX

**Carburant :** cartes carburant des CIS

**Autoroute :** badges autoroute des véhicules

## Commandement

---

Chaque détachement est sous la responsabilité du responsable de section ou de la personne qu'il aura désigné.

### Contact sur place : voir tableau ci-après

Centre de regroupement des moyens :

Poste de commandement :

Poste de commandement communal :

### Déroulement :

---

Horaire d'arrivée au point de rendez vous :

📞 **Signalez votre arrivée par SMS au xx xx xx xx xx**

Se mettre à disposition des coordinateurs locaux (Mairies)

Travail sur site.

Pause déjeuner sur site.

Travail sur site.

Fin des travaux et départ vers 17h.

📞 **Signalez votre retour par SMS au xx xx xx xx xx (Grade Prénom NOM)**

**Courant semaine xx:** compte rendu succinct des actions menées et photos à envoyer à [xxxxxxxx@xxxx](mailto:xxxxxxxx@xxxx)

### Répartition des sites :

Section	Site de travail	Contact	Point de RdV
UDSP Commission JSP			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			
Section des JSP de...			

## Prévisions météorologiques:

---

Samedi xxxxxxxxxx

Ensoleillé dans l'ensemble



16 °C | °F

Précipitations : 0%  
Humidité : 66%  
Vent : 6 km/h

Dimanche xxxxxxxxxx

Pluie



13 °C | °F

Précipitations : 100%  
Humidité : 94%  
Vent : 18 km/h

## Règles de sécurité

---

Pendant les trajets : ceinture de sécurité attachée.

Les chantiers seront adaptés au JSP (pas de charges lourdes, pas de travail en hauteur, pas de lieu traumatisant)

Toutefois, pensez à :

Ne pas laisser les jeunes sans surveillance.

Vous assurer de la potabilité de l'eau avant utilisation d'un robinet.

Soyez prudent lors du nettoyage. Afin d'enlever l'eau, la boue et les objets flottants ou détruits, veillez à mettre des gants.

Soyez prudents lorsque vous cheminez dans la boue ou dans l'eau. (Regard et bouches d'égouts sans grilles, sol instable, obstacles cachés)

**ATTENTION - Rappel si vous côtoyez des sites où des pompages sont en cours :**



Attention à l'utilisation des pompes thermiques dans des milieux clos (garages, caves...) : risque d'**intoxication au monoxyde de carbone**. Il est donc nécessaire de ventiler, dans toute la mesure du possible, les locaux à assécher et de n'y pénétrer qu'un court instant, en présence d'une tierce personne demeurée à l'air libre.

<p>Temps d'activités avec déplacement depuis l'hébergement</p>	<p>Maximum 8 heures d'activité journalière déplacement compris avec pause de 1 h 30 minimum à partir de 4 h 30 d'activités. Pas d'activités en période nocturne 20 h 00 à 6 h00</p>
<p>Manipulation ou déplacements de charges</p>	<p>Garçon de 14 ou 15 ans: 15 kg. Garçon de 16 ou 17 ans: 20 kg. Fille de 14 ou 15 ans: 8 kg. Fille de 16 ou 17 ans : 10 kg. Privilégier les actions en groupe coordonnées par un animateur.</p>
<p>Exposition aux produits, sites avec présence de substances chimiques classées dangereuses pour l'humain</p> 	<p>Les animateurs devront se montrer très vigilants lors de l'affectation des sites d'activité proposés aux équipes de jeunes. Si risques de contact avec des substances chimiques l'activité doit être immédiatement refusée. Lors des constitutions des détachements veiller à la présence d'animateurs sensibilisés à ces notions.</p>
<p>Règles d'hygiène collectives et individuelles</p>	<p>Veiller aux ports des EPI S'assurer de l'hygiène des mains en fin d'activité (présence de points d'eau fixes ou provisoires). Envisager des dotations de savon individuel suivant possibilités. Vigilance sur l'hydratation. Attention à la protection vestimentaire en fonction des conditions climatiques. Au retour vers le camp de base avant de monter dans le moyens de transport, décrochage des tenues (si nécessaire changement de vêtements). Au camp : nettoyage de la tenue et EPI, séchage puis douche obligatoire.</p>